



13946 - Elle veut se convertir à l'Islam. Ses deux enfants doivent ils aussi prononcer la profession de foi?

question

Je suis en train d'abandonner le christianisme en faveur de l'Islam. Mère d' un fils de 14 ans et une fille de 11 ans, je suis veuve depuis 9 ans.. Je sais que je dois prononcer les deux professions de foi. Mes enfants doivent ils en faire de même?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

La prononciation des deux attestations est une condition pour embrasser l'Islam. Celui qui est né de deux parents musulmans n'est pas tenu de les prononcer puisqu'il est jugé musulman, à moins qu'il ne viole(l'Islam). Quant à celui qui est né de parents non musulmans, il doit prononcer les deux attestations commes ses père et mère.